



FERMETURE DU CENTRE DE CRISE ET RÉORGANISATION DE L'UAO

La pénurie de temps médical a amené le Directoire à prendre, en octobre 2021, une orientation stratégique, consistant à fermer une unité d'admission (Matisse) et le centre de crise.

La fermeture de Matisse a eu lieu fin décembre. Elle n'a pas entraîné de saturation du dispositif de soins, et elle a rapidement été accompagnée d'une répartition en filière relativement souple, et non plus sectorielle, des trois unités d'admission. Elle implique aussi d'ouvrir un service de soins, Moreau de Tours, ce qui est prévu pour fin septembre.

Cependant, la maquette des temps médicaux ne sera plus tenable dès cet été, sauf à risquer des ruptures de continuité des soins, et en conséquence des événements indésirables graves dans les unités d'hospitalisation en psychiatrie adulte.

Il est apparu préférable de prioriser les services d'admission et l'équilibre intra-extra, par rapport au centre de crise. Ce dernier dispose d'une densité importante de temps médical, avec pour mission de traiter sur des périodes

très limitées, de l'ordre d'une semaine, des crises suicidaires (50% des séjours) et des états anxio-dépressifs (30% des séjours).

Il est donc prévu de fermer le centre de crise fin mai.

La première question à traiter est de savoir où iront les patients une fois le centre de crise fermé.

On peut estimer qu'en gros une moitié sera suivie en CMP ou à l'UCMP, et l'autre moitié nécessitera une hospitalisation en unité d'admission, ce qui devrait occuper en moyenne 3 lits.

La seconde question cruciale est celle des modalités permettant d'économiser et de rationaliser le temps médical, puisque c'est l'objectif poursuivi.

La fermeture du Centre de crise permet de ne plus avoir de présence de psychiatre le matin à l'UAOCC. Cette présence étant commune au centre de crise et à l'UAO, même si elle est principalement orientée le matin vers le centre de crise, cela suppose une organisation différente de la prise en charge des urgences psychiatriques : les IDE présents le matin devront assurer un rôle d'accueil, d'évaluation et d'orientation en lien avec le psychologue, activité qui reposait jusqu'ici essentiellement sur le

psychiatre. En cas de besoin, ils feront appel au psychiatre présent à l'UCMP.

Pour l'après-midi, il apparaît souhaitable qu'un nombre restreint de praticiens soit affecté, en abandonnant le système actuel de permanence.

Ce dispositif est forcément transitoire et nous conduira en plusieurs étapes qui restent à travailler vers une prise en charge repensée des urgences en psychiatrie et des soins non programmés, s'appuyant sur une collaboration étroite avec les services d'urgences classiques mais également sur une adaptation du fonctionnement et une réaffirmation du rôle des CMP au plus près de la population. Ainsi, l'accès au soins doit faire l'objet d'une réflexion globale, intégrant la pédopsychiatrie, l'addictologie ainsi que la psychiatrie adulte et du sujet âgé.

L'ensemble des acteurs du dispositif de soins sont concernés.

Malgré les difficultés de la démographie médicale, les objectifs demeurent ambitieux et nous devons résolument penser la psychiatrie de demain et d'après demain dans les contextes qui sont les nôtres.

Roger ARNAUD et Stephan SOREDA

UN PRINTEMPS MUSICAL AU CENTRE HOSPITALIER CAMILLE CLAUDEL

Les mois de mai et juin 2022 vont offrir trois occasions aux patients d'assister à des concerts au sein de l'hôpital.

Tout d'abord, les 05 et 12 mai, Monsieur Arnaud LANDREAU et ses musiciens se produiront à partir de 16h30 pour des concerts d'environ une heure.

Il ne s'agira pas uniquement de concerts mais d'un véritable échange avec le public car, le 05 mai, entre les morceaux musicaux seront intercalés des temps de lecture et de discussion avec les patients et le 12 mai, ce seront les patients eux-mêmes qui seront invités à lire des textes qu'ils auront rédigés.

Puis, la semaine du 13 juin aura lieu une nouvelle édition des ateliers de création musicale animés par l'association « Voix du Sud ».

Durant cette semaine, des mini-concerts seront organisés en fin d'après-midi chaque jour dans une unité différente. Cette session de création musicale s'achèvera par un concert dans la cour des Arcades avec les patients ayant participé aux ateliers.

Des affiches et des informations sur intranet rappelleront les dates de ces manifestations.

Laurent PLAS

CAMPAGNE NATIONALE DE RECUEIL DES IQSS

La HAS lance la campagne de recueil obligatoire des indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) du 15 avril au 30 septembre 2022.

Concernant la psychiatrie et la santé mentale, 5 indicateurs vont être évalués :

- Évaluation et prise en charge de la douleur somatique
- Évaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes
- Évaluation gastro-intestinale chez les patients adultes
- Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions
- Qualité de la lettre de liaison à la sortie

Le recueil aura lieu sur des dossiers de patients ayant été hospitalisés entre le 1er février et le 30 novembre 2021, tirés au sort dans la base RIM-P par le DIM.

Service qualité et gestion des risques

DERNIÈRES ÉLECTIONS AU CENTRE HOSPITALIER CAMILLE CLAUDEL

21/01/2022

Élections de renouvellement des membres de la Commission médicale d'établissement (CME)

04/02/2022

Élections du Président et du Vice-président de la CME

> Docteur Stéphan SOREDA est reconduit dans ses fonctions de Président de la CME

> Docteur Rares IONASCU est reconduit dans ses fonctions de Vice-président de la CME

Élections des représentants de la CME au conseil de surveillance (CS)

> Docteur Corinne BURGUN BENOIT

> Docteur Delphine VALENTIN

Élections du représentant de la CME au Comité Technique d'Établissement (CTE)

> Docteur Jean-Luc CHARTIER

Élections des représentants de la CME au Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

> Docteur Valentine PICKER, titulaire

> Docteur Élodie DA SILVA, suppléante

Élections du représentant de la CME à la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique (CSIRMT)

> Docteur Pierre-Clément KOLLEN-RASSOW

11/03/2022

Élections du Président et du Vice-président du Groupement de coopération sociale et médico-sociale santé mentale et handicap de la Charente (GCSMS)

> Monsieur Daniel ARTIS, Directeur Général de l'UDAF CHARENTE est élu Président du GCSMS

> Monsieur Vincent YOU, Directeur adjoint du CH La Rochefoucauld est élu Vice-président du GCSMS

23/03/2022

Élections du Président du Conseil de surveillance

> Monsieur Michel BUISSON, Vice-président du Conseil départemental de la Charente en charge de la santé, est élu Président du CS

Le 08/12/2022, se tiendront les prochaines élections pour le renouvellement général des instances représentatives du personnel. Il s'agira de mettre en œuvre les modifications relatives au dialogue social issues de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique :

- L'évolution du rôle des CAP
- La mise en place d'une nouvelle instance unique, fusion du CTE et du CHSCT : le Comité social d'établissement (CSE)
- La mise en place du vote électronique comme modalité de vote exclusive lorsqu'il est choisi pour un scrutin

LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CHCC

Depuis plusieurs années, l'établissement est engagé dans une démarche de développement durable avec par exemple la constitution d'un comité de pilotage et d'un groupe projet achat développement durable en octobre 2016.

Un bilan de l'existant a tout d'abord été établi puis communiqué par le biais d'un guide éco-responsable. Une étude sur la mobilité a également été lancée.

Différentes initiatives ont ensuite été menées entre 2019 et 2020 :

- déchets : tri des biodéchets, filières de récupération et valorisation ;
- techniques de lavage des véhicules : plateforme de lavage, abandon des aérosols ;
- achats : promotion des circuits courts et des labels de qualité, critère de notation ;
- transport : achat de véhicules électriques ;
- nature : gestion différenciée des espaces verts, zéro pesticide ;
- plastique : recherche de solutions alternatives (suppression ou limitation de l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique et de vaisselle jetable).

La démarche développement durable s'intensifie progressivement au sein de l'établissement et un comité de pilotage développement durable est créé en 2021. Il est assisté par une équipe projet et trois comités techniques : Éco-énergie tertiaire, Hôtellerie et Environnement.

De même des agents de l'établissement se sont portés volontaires pour être référents développement durable au sein de leur pôle :

- Florence JOURDAIN (PAOAA),
- Sandrine NOUHAUD (PSMEA),
- Karine DUMAS (PSMA).

Ces référents seront régulièrement consultés pour des conseils du fait de leur bonne connaissance du terrain. Ils seront des personnes ressources sur certains sujets et feront le relais des projets développement durable dans les services de soins.

Pour les années 2021 à 2025, le CHCC s'engage à poursuivre et intensifier ses engagements en matière de développement durable à travers diverses actions :

- conforter l'engagement du CHCC en matière de réduction des gaz à effet de serre pour participer à l'effort de neutralité carbone ;
- intégrer la démarche de développement durable dans les prestations d'hôtellerie ;
- poursuivre les actions en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement naturel du CHCC.

Service communication

PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Pour les habitants de Grand Angoulême, jusqu'à 300 € remboursés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Grand Angoulême reconduit la prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants du Grand Angoulême qui achètent un VAE neuf ou reconditionné, équipement et matériel chez les vélocistes partenaires.

+ d'infos : site internet du Grand Angoulême

LE FAUTEUIL À ÉTREINDRE

Depuis 2021, l'équipe de Sésame s'est inscrite dans une démarche de recherche d'alternatives à l'isolement et à la contention. Les recherches ont permis de découvrir le fauteuil OTO. De là, une prise de contact avec Mme Alexia AUDRAIN, ébéniste, a permis à l'équipe d'essayer le fauteuil sur une durée de 24h.

Les patients atteints de troubles envahissant du développement ou des troubles du spectre autistique ont besoin, en raison de leur pathologie, de contenance, de réassurance, d'apaisement et d'hypostimulation.

Le fauteuil OTO dit "fauteuil à étreindre" est inspiré de la "machine à câlins" du Pr Temple GRANDIN. Professeur de zootechnie et de sciences animales à l'université d'Etat du Colorado, docteur et spécialiste de renommée internationale, elle est connue pour avoir été la première autiste à témoigner de son expérience.

Sur des séances d'environ 15-20 minutes, le Fauteuil exerce des pressions au niveau des épaules, du bassin, des hanches voire des 3 points en même temps.

Au cours de ces séances, un changement de comportement a été observé chez les patients. En effet, ils étaient détendus, montrant un faciès apaisé.

Le fauteuil a réellement eu un effet positif sur l'ensemble des patients.

Au regard des essais concluants, la filière TED/TSA envisage l'acquisition d'un fauteuil à étreindre, ce qui permettra un recours bien moindre aux traitements, à l'isolement et à la contention.

D'autres outils sont en cours d'essai, pour aller plus loin dans l'expérimentation.

Vanessa DENIAU LOPES



LA MÉDIATION ANIMALE : CES ANIMAUX QUI ÉVEILLEN ET APAISENT

Depuis le 11 avril 2022, des ateliers de médiation animale ont débuté à La Maison De Camille (maison des usagers et des accompagnants) pour les services de moyen-séjours.

Lors de ces ateliers nous nous servons de l'attrait que l'animal exerce auprès des personnes pour les aider à communiquer, diminuer leur anxiété, les valoriser, les stimuler et surtout leur apporter un moment de plaisir.

Pendant une heure, Wizz, Joséphine et deux autres lapins bélier, ainsi que Pistache, Lili et deux autres cochons d'Inde permettent à ces personnes de quitter leur service et d'avoir un moment privilégié avec ces animaux.

Dès le mois de mai, une petite femelle léonberg, Tartine, rejoindra le groupe.

Christelle ROUX



INFORMATION CONSOMMATEURS SELF

Vous le savez, la crise que traverse l'Europe, et en particulier l'Ukraine, nous impacte tous et va continuer à nous impacter durablement.

La plupart de nos fournisseurs nous ont déjà saisi de difficultés majeures qu'ils rencontrent du fait d'une hausse considérable de leurs coûts d'approvisionnement et de fabrication, sans compter les pénuries qui apparaissent.

Face à cette situation, devant les ruptures et les surcoûts imposés, nous devons réfléchir à notre fonctionnement pour, d'une part être en capacité d'absorber les perturbations quotidiennes, et d'autre part conserver des coûts raisonnables.

Aussi l'offre du self sera-t-elle adaptée en conséquence et ajustée au plus près des besoins réels.

Les menus seront établis en accentuant les propositions végétariennes, les mercredis et vendredis seront réservés à une offre maitrisée (grillade ou plat du chef), et les fabrications « bas-carbone » seront favorisées.

« À quelque chose malheur est bon » dit l'adage. Il se trouve que l'ensemble de ces mesures s'inscrit dans nos objectifs en matière de développement durable, dans les recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés de la Restauration Collective Nationale), et dans les directives du Programme National de l'Alimentation. Enfin, cela contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration.

Roger ARNAUD